

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

G. BAROK

Contribution à la statistique universitaire française

Journal de la société statistique de Paris, tome 82 (1941), p. 62-64

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1941__82__62_0

© Société de statistique de Paris, 1941, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI

VARIÉTÉ

Contribution à la Statistique universitaire française.

1^o *Les méthodes de la statistique universitaire.*

Dans la plupart des pays, la statistique de l'enseignement supérieur ne donne que le nombre des étudiants et des diplômés, sans se préoccuper du déroulement des études. Cette conception « statique » ne peut apporter les données dont la connaissance serait le véritable but de la statistique universitaire. M. Philip J. Idenburg a démontré dans une très belle étude (1) qu'il est possible d'employer une méthode « dynamique » fournissant des renseignements bien plus précis.

Son idée consiste à suivre la carrière universitaire des étudiants commençant les études dans la même année, en en consignait les événements marquants sur des fiches individuelles. Évidemment, l'application de cette excellente méthode est malaisée dans les pays ayant un nombre considérable d'étudiants.

Nous croyons que l'on peut employer une autre méthode, en considérant les étudiants finissant les études dans la même année. Avec quelques indications (année de naissance, date du baccalauréat), on peut déjà avoir un aperçu sur ces études. Certes, la méthode de M. Idenburg donne une vue autrement plus complète; il n'en reste pas moins que nous obtenons ainsi des renseignements précieux avec des données bien modestes, alors qu'il serait pratiquement impossible d'introduire le système des fiches individuelles dans un grand pays comme la France.

2^o *L'application des diverses méthodes.*

Ainsi que nous l'avons dit, on emploie presque partout le système appelé statique.

La méthode de M. Idenburg donne des résultats excellents aux Pays Bas et vient d'être introduite aussi en Belgique.

La seconde méthode n'a pas été, croyons nous, formulée avant nous; elle n'a donc pu être encore employée systématiquement. Il existe cependant deux statistiques officielles qui se prêtent à son emploi : ce sont les données grecques et polo-

(1) IDENBURG (Philip J.), *Le calcul statistique du rendement dans l'enseignement* (*Revue de l'Institut international de Statistique*, 4^e année, 1^{re} livraison. La Haye, 1936, p. 27-39).

naïses, sur la durée des études supérieures (1). En outre, il existe un grand nombre de listes de diplômés qui pourraient être utilisées (2). Faute de place, nous omettons les relevés que nous avons établis sur cette base pour des diplômés norvégiens et hongrois, en nous bornant à examiner la documentation obtenue pour les docteurs en médecine de France.

3° *Source utilisée. Organisation des études médicales en France.*

Les renseignements ont été obtenus grâce à cela que les thèses de doctorat en médecine mentionnent d'ordinaire la date de naissance des nouveaux docteurs. Cette donnée fait complètement défaut pour la Faculté de Toulouse; en revanche, elle ne manque presque jamais pour les neuf autres Facultés. Précisons que, pour Paris, il s'agit des thèses passées dans l'année civile 1937, tandis que pour les villes de province, les données portent sur l'année scolaire 1936 1937.

Afin de faciliter l'interprétation des résultats, rappelons les grandes lignes de l'organisation des études médicales (3). Pour entreprendre celles-ci, il faut être bachelier. La durée normale est de six ans : une année de P. C. B. passée à la Faculté des Sciences, et cinq années à la Faculté de Médecine. En plus de ces six années, il faut compter un temps plus ou moins long, consacré aux examens cliniques, à la rédaction et à la soutenance de la thèse.

4° *Age des docteurs en médecine suivant les villes universitaires.*

Voici d'abord un tableau d'ensemble :

TABLEAU 1.
Age des docteurs en médecine en France au moment de la soutenance de la thèse, suivant les villes universitaires (4).

Age	Villes universitaires.									
	Paris	Alger	Bordeaux	Lille	Lyon	Mar seille	Mont pellier	Nancy	Stras bourg	Total général
23 ans.	1	1	2	2	8	»	»	»	»	15
24 —	28	3	20	9	40	6	9	8	5	128
25 —	78	5	27	18	46	11	17	7	4	213
26 —	163	4	40	11	46	7	27	21	6	325
27 —	163	6	20	8	27	9	26	9	8	276
28 —	135	6	15	10	18	6	17	7	4	218
29 —	101	4	6	7	13	4	9	3	6	153
30 —	82	3	6	1	4	4	9	1	2	112
31-35 ans	108	2	1	3	6	6	4	9	4	143
36-40 —	23	»	1	»	4	»	2	»	1	31
41-45 —	7	»	»	»	3	»	2	»	»	12
46-50 —	3	»	»	»	»	»	1	»	»	4
51-55 —	4	»	»	»	»	»	»	»	»	4
TOTAL	896	34	138	69	215	53	123	65	41	1.634
Age moyen.	28,4	27,1	26,3	27,4	26,4	27,2	27,6	27,1	27,5	27,7 (5)
Dispersion σ	3,6	2,1	2,0	2,1	3,0	2,6	3,9	2,5	2,9	3,4

(1) Statistique de l'enseignement pendant l'année académique 1935 1936. Partie IV : Enseignement supérieur. Statistique générale de la Grèce. Athènes, 1938, 112 p. — Pour la Pologne, cf. : Statystyka Szkolnictwa. Statistique de l'enseignement scolaire, 1935 1936. Office central de statistique de la République polonaise. Série C, fasc. 56. Warszawa, 1937, 67 p.

(2) Consultez par exemple la note 2 de la page 3.

(3) Pour plus de détails, on peut consulter utilement l'étude magistrale de J. CAVALIER, dans : *L'organisation de l'enseignement supérieur, Institut international de coopération intellectuelle*. Tome I, Paris, 1936, VIII 339 p.).

(4) Quelques brèves remarques sur la méthode suivie : les âges calculés sont des valeurs centrales. Ainsi, nous disons, par exemple, qu'un diplômé a 25 ans, s'il a plus de 24 ans et 6 mois et moins de 25 ans et 6 mois.

Signalons également que, pour caractériser nos séries, nous n'avons utilisé que la moyenne arithmétique et le coefficient de dispersion σ . Ce sont des notions trop classiques pour qu'il soit utile de rappeler leur définition.

(5) Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici qu'en 1936 l'âge moyen des 103 diplômés

Ce tableau montre très nettement que l'âge des diplômés est bien supérieur à Paris qu'en province : pour Paris, nous trouvons un âge moyen de 28,4 ans alors que, pour l'ensemble des huit Facultés de province ce chiffre n'atteint que 26,8 ans ! Il est intéressant de rappeler ici que nous avons montré dans une communication antérieure (1) que moins il y a d'étudiants, plus le succès aux examens est grand et réciproquement. Ce fait est en parfait accord avec ce que nous venons de trouver : dans les Facultés, où il y a peu d'étudiants, l'âge des docteurs est bas, et réciproquement.

En ce qui concerne la dispersion, nous remarquons le coefficient très élevé de Montpellier.

D'une façon générale, en province les écarts dans l'âge moyen sont minimes, à l'exception toutefois de Lyon et de Bordeaux, où nous trouvons des moyennes très basses. Ce fait s'explique aisément.

5° *Age des anciens élèves de l'École du Service de santé.*

En effet, les élèves de l'École du Service de santé (les futurs médecins militaires) passent presque tous leur doctorat dans ces deux villes; or, ils sont tenus de passer leurs examens dans les délais prévus. Le tableau suivant nous renseigne exactement sur ce point :

TABLEAU 2.

Age moyen des anciens élèves de l'École du Service de santé à Lyon et à Bordeaux, en comparaison avec celui des autres docteurs en médecine.

Villes universitaires	Élèves du Service de santé		Autres docteurs en médecine	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Bordeaux	66	25,5	72	27,0
Lyon	87	25,0	128	27,4

L'âge moyen des « autres docteurs » est très voisin des moyennes obtenues pour les autres villes universitaires de province; par contre, celui des médecins militaires est extraordinairement petit. Ajoutons que pour ces derniers, on trouve des coefficients de dispersion très bas : 1,1 à Lyon et 1,3 à Bordeaux.

(A suivre).

G. BAROK.

en médecine de Norvège était de 28,8 ans. On peut supposer que ce retard s'explique par le fait que les Norvégiens passent leur baccalauréat assez tard : l'âge moyen des 103 médecins au moment du baccalauréat était de 19,4 ans. Nous avons établi ces résultats grâce à la liste des diplômés trouvée dans la publication : *Universitets og Skoleannaler*, 52^e année, 1937, Oslo, 1938, 111 + 374 + 367 p.

(1) BAROK (Georges), *Considérations statistiques sur le succès aux examens* (Journal de la Société de Statistique de Paris, 80^e année, n° 3, Paris, mars 1939, p. 44 53).

Le Gérant : R. WALTHER.